

Décès ou invalidité :

Personne n'est à l'abri mais des solutions existent pour sécuriser votre avenir, celui de votre famille et pérenniser votre entreprise.

Nous vous proposons :

- Des couvertures modulaires pour construire une vraie protection sociale adaptée à votre statut, vos besoins et votre budget
- Des niveaux de prestations performants
- Des tarifs compétitifs et des offres spécifiques pour les créateurs
- La possibilité de couvrir votre conjoint collaborateur
- Des contrats éligibles « Loi Madelin » pour déduire les cotisations prévoyance de votre bénéfice imposable

Accueil et renseignements

 **LES MÉNAGES PRÉVOYANTS**
7-11 rue Albert Sarraut
78000 VERSAILLES

 du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

 service clientèle
01 39 24 60 00

 mutuellelmp.fr

Pour en savoir davantage,
contacter votre conseiller LMP au

01 39 24 60 00
adhesion@mutuellelmp.fr

Pour préserver
vos proches et
votre entreprise,
nous sommes là.



S'il vous arrivait quelque chose...

Un capital sera versé à vos proches en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive. Une rente d'éducation et une rente de conjoint peuvent s'ajouter pour préserver la qualité de vie de votre famille.



“ Restez serein
quoi qu'il arrive ”

Si jamais vous ne pouvez plus travailler...

Vous percevez des indemnités journalières ou une rente mensuelle en cas d'invalidité pour vous aider à maintenir votre niveau de vie ; les frais généraux de votre entreprise peuvent être pris en charge.

Complétez ce document et retournez-le à :

MUTUELLE LMP
11 rue Albert Sarraut - 78000 Versailles

La Mutuelle Les Ménages Prévoyants est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN N° 785 151 689. Le contrat Prisme est garanti par UNMI union soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité immatriculé sous le SIREN N° 784 718 207 dont le siège social est SIS au 50 avenue Daumesnil 75012 Paris.

Nom Prénom.....
N° de Sécurité sociale
Adresse
Code Postal..... Ville
Téléphone..... E-mail.....